



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 58846

Texte de la question

M. Loïc Bouvard appelle à nouveau l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnes attributaires de la prestation spécifique dépendance (PSD) hébergées en établissement de long séjour. Le montant de la PSD reste en effet très insuffisant pour les personnes qui ne sont pas les plus dépendantes. Or, les informations disponibles sur le projet de loi concernant l'allocation personnalisée à l'autonomie ne semblent pas permettre d'espérer une amélioration sensible de la situation de cette catégorie de bénéficiaires. Les organisations représentatives des directeurs d'établissement ont en effet manifesté leur préoccupation devant les discriminations que le projet annoncé conduirait à consacrer au détriment des personnes hébergées en établissement. Il souhaiterait donc connaître les intentions précises du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Loïc Bouvard](#)

Circonscription : Morbihan (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58846

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2001, page 1479